



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 22 – Loi modifiant la Loi sur
l'indemnisation des victimes d'actes criminels

Procès-verbaux des séances des 26 et 27 mars 2013

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 505-20130328

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 26 MARS 2013	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS.....	2
M ^{me} Isabelle Gaston.....	2
M. Michel Surprenant, président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues et M. Bruno Serre, vice-président.....	2
Association québécoise Plaidoyer-Victimes.....	3
Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.....	3
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	4
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	4
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 27 MARS 2013.....	5
ORGANISATION DES TRAVAUX	6
AUDITIONS (suite)	6
M ^e Louise Langevin	6
Centre international de criminologie comparée.....	6
REMARQUES FINALES	7

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 26 mars 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22 – Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (Ordre de l'Assemblée le 14 mars 2013)

Membres présents :

M. Ferland (Ungava), président

M. Cardin (Sherbrooke)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'indemnisation des victimes d'actes criminels, en remplacement de M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Leclair (Beauharnois)

M. Ouimet (Fabre), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)

M. St-Arnaud (Chambly), ministre de la Justice

M^{me} St-Laurent (Montmorency) en remplacement de M. Duchesneau (Saint-Jérôme)

M. Therrien (Sanguinet)

Autres députés présents :

M. Duchesneau (Saint-Jérôme), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice

M. Khadir (Mercier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Isabelle Gaston

M. Michel Surprenant, président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues et M. Bruno Serre, vice-président

Association québécoise Plaidoyer-Victimes :

M^{me} Arlène Gaudreault, présidente

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec :

M^{me} Manon Monastesse, directrice

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel :

M^{me} Karine Tremblay, agente de promotion et de liaison

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale :

M^{me} Nathalie Villeneuve, présidente

M^{me} Louise Riendeau, coordonnatrice

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M. Ferland (Ungava) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. St-Arnaud (Chambly), M^{me} L'Écuyer (Pontiac) et M^{me} St-Laurent (Montmorency) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

M^{me} Isabelle Gaston

À 10 h 13, la Commission entend l'exposé de M^{me} Gaston.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

À 11 h 15, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

M. Michel Surprenant, président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues et M. Bruno Serre, vice-président

À 11 h 15, la Commission entend l'exposé de M. Surprenant et de M. Serre.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

M. Leclair (Beauharnois) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

M. Ferland (Ungava) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

À 12 h 02, la Commission suspend ses travaux.

À 15 h 31, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M. Duchesneau (Saint-Jérôme) de participer à la séance.

Association québécoise Plaidoyer-Victimes

À 15 h 32, la Commission entend l'exposé de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

M. Leclair (Beauharnois) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

M. Ferland (Ungava) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

À 16 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec

À 16 h 36, la Commission entend l'exposé de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

À 17 h 36, la Commission suspend ses travaux.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

À 19 h 32, la Commission entend l'exposé du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

À 20 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

À 20 h 35, la Commission entend l'exposé du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

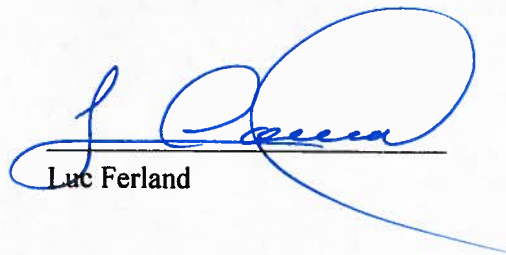
S'ensuit un échange entre la Commission et les représentantes de l'organisme.

À 21 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 27 mars 2013, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Luc Ferland

AL/mcm
Québec, le 26 mars 2013

Deuxième séance, le mercredi 27 mars 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22 – Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (Ordre de l'Assemblée le 14 mars 2013)

Membres présents :

M. Ferland (Ungava), président

M. Cardin (Sherbrooke)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'indemnisation des victimes d'actes criminels, en remplacement de M^{me} St-Pierre (Acadie)

M. Duchesneau (Saint-Jérôme), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice

M. Leclair (Beauharnois)

M. Ouimet (Fabre), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)

M. St-Arnaud (Chambly), ministre de la Justice

M. Therrien (Sanguinet)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^e Louise Langevin

Centre international de criminologie comparée :

M^{me} Jo-Anne Wemmers, professeure

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 34, M. Ferland (Ungava) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

M^e Louise Langevin

À 11 h 35, la Commission entend l'exposé de M^e Langevin.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

À 12 h 35, la Commission suspend ses travaux.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux.

Centre international de criminologie comparée

À 15 h 05, la Commission entend l'exposé du Centre international de criminologie comparée.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

M. Leclair (Beauharnois) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

M. Ferland (Ungava) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

À 15 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe III).

REMARQUES FINALES

M. Duchesneau (Saint-Jérôme), M^{me} L'Écuyer (Pontiac), M. St-Arnaud (Chambly) et M. Ferland (Ungava) font des remarques finales.

À 16 h 07, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Luc Ferland

AL/mcm

Québec, le 27 mars 2013

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22,
Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

Le mardi 26 mars 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

10 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

10 h 15 MADAME ISABELLE GASTON

11 h 15 MONSIEUR MICHEL SURPRENANT, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES
FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES

Accompagné par : M. Bruno Serre, vice-président

12 h 15 *Suspension*

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 30 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES

Représentée par : M^{me} Arlène Gaudreault, présidente
M^{me} Marie-Hélène Blanc, directrice

16 h 30 FÉDÉRATION DE RESSOURCES D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
VIOLENTÉES ET EN DIFFICULTÉ DU QUÉBEC (002M)

Représentée par : M^{me} Manon Monastesse, directrice

17 h 30 *Suspension*

19 h 30 REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE
LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS)

Représenté par : M^{me} Karine Tremblay, agente de promotion et de liaison

20 h 30 REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE
CONJUGALE

Représenté par : M^{me} Nathalie Villeneuve, présidente
M^{me} Louise Riendeau, coordonnatrice

21 h 30 *Ajournement*

AL/mcm

Québec, le 25 mars 2013



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22,
Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

Le mercredi 27 mars 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

- 11 h 30 M^E LOUISE LANGEVIN (001M)
- 12 h 30 *Suspension*
- 15 h 00 CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE
Représenté par : M^{me} Jo-Anne Wemmers, professeure
- 16 h 00 Remarques finales
- 16 h 15 *Ajournement*

AL/mcm

Québec, le 26 mars 2013

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association québécoise Plaidoyer-Victimes	005M
Centre international de criminologie comparée	
Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec	002M
Gaston, Isabelle	
Langevin, M ^e Louise	001M
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugales	004M
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	
Surprenant, Michel	

ANNEXE III

**Liste des mémoires des personnes et des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Barreau du Québec

007M

Béliveau, Marie-Josée

006M

Protecteur du citoyen

003M